

## STAGES ACADÉMIQUES SNES-FSU

**Jeudi 19 octobre 2023 à Montpellier.**

**Stage Lycée : bilan des réformes, un autre lycée est possible.**

**Jeudi 19 octobre à Rivesaltes (66) ou  
Vendredi 20 octobre 2023 à Montpellier.**

**Stage Collège : maillon faible...ment  
doté de la politique éducative.**

**Pour participer à ce stage**, vous devez déposer ou transmettre par mail au secrétariat de votre établissement [l'imprimé de demande de congé pour formation syndicale](#) (en PJ), **30 jours avant le stage, soit le mardi 19 septembre 2023. Un envoi par mail est tout à fait recevable.**

Votre demande de congé sera automatiquement acceptée car la formation syndicale est un droit. Il n'y pas de convocation à fournir ; en cas de difficulté avec votre chef d'établissement, nous contacter.

**Les lieux précis vous seront communiqués.**

**Pour informer le SNES de votre participation :**

Renvoyer ce bulletin d'inscription à : **SNES** - Enclos des Lys B - 585 rue de l'Aiguelongue - 34090 MONTPELLIER  
**ou (de préférence) par mail** à [s3mon@snes.edu](mailto:s3mon@snes.edu)

NOM Prénom :

Établissement :

Discipline :

Les frais de déplacement et de repas, ainsi que les frais de garde d'enfants seront remboursés aux adhérents.

## DEMANDE DE CONGE POUR FORMATION SYNDICALE

Je soussigné(e) :

Nom, prénom : .....

Corps - grade : .....

Etablissement : .....

sollicite un congé pour formation syndicale – art. 34-7° de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée.

Dénomination de l'organisation syndicale : SNES-FSU .....

Centre ou institut de formation : IRHSES (Institut de Recherches sur l'Histoire du Syndicalisme..  
..... dans les Enseignements du Second Degré) .....

Date(s) du congé de formation : .....

Date et signature du demandeur :

Visa du chef d'établissement ou de service :

Date et signature :